

bientôt leur courage ayant dispersé les Iroquois, aurait à s'exercer contre les glaces et les intempéries des hivers canadiens—plus que cela ! qu'ils resteraient eux-mêmes parmi nous et qu'ils contribueraient largement à fonder la nation la plus vigoureuse que jamais race européenne ait transplantée sur un sol étranger.

#### CXXXIX

Les réjouissances furent encore augmentées par l'apparition de la flottille de traite des grands lacs. Les Outaouais, au nombre de plus de quatre cents, montés sur cent canots bien chargés de pelleteries, étaient assez mal armés ; néanmoins, ils avaient repoussé deux attaques des Iroquois, et mirent pied à terre, aux Trois-Rivières, le 3 août, où ils furent réconfortés par l'aspect des troupes qui y attendaient un vent favorable pour traverser le lac Saint-Pierre. La situation rappelait les événements du mois d'août 1642, mais beaucoup en mieux. Les Outaouais ramenaient un Français parti avec eux l'automne précédent. Ces Sauvages appartenaient à quatre tribus ou nations du lac Supérieur.

La traite, le commerce en général auguraient une ère de prospérité par suite des changements apportés dans les affaires de la colonie.

#### CXL

En octobre, la Mère de l'Incarnation, parlant de l'arrivée des troupes, disait : " L'argent, qui était rare en ce pays, y est à présent fort commun, ces messieurs y en ayant apporté beaucoup. Ils payent en argent tout ce qu'ils achètent, tant pour leur nourriture que pour les autres nécessités, ce qui accommode beaucoup nos habitants. "

Pourquoi n'a-t-on pas continué ce système, si profitable au colon et à la mère-patrie ? La monnaie de carte nous a mis plus d'une fois aux portes de la ruine, sans autre avantage que d'enrichir des gens dont le nom seul est une honte pour la nation. Pourquoi a-t-on recommencé, et si vite, l'infâme administration des monopoles qui a poussé le Canada dans la main des Anglais après lui avoir fait suer le sang.

Au mois de mai 1664, le roi avait concédé à la Compagnie dite des Indes Occidentales, toute la colonie pour l'espace de quarante années. M. de Tracy avait été nommé vice-roi. Dans le rapport que celui-ci envoya à Colbert, l'automne de 1665, il dit clairement que cette nouvelle compagnie agit à l'encontre des intentions du roi, et qu'il faut lui retirer le pays si on ne veut le perdre. Les